



Votre accueil

ÊTRE ACCUEILLI...

Bienvenue à l'EPSM de l'agglomération lilloise. L'Établissement est heureux de vous accueillir et de vous compter parmi ses professionnels ! Vous intégrez un établissement dynamique, attaché à remplir ses missions de service public : le patient est notre première préoccupation. Parce qu'on attend de nos professionnels d'être engagés au quotidien, nous comptons sur vous pour poser vos questions et être pro-actif dans votre démarche d'intégration. Vous allez bénéficier d'un temps d'accueil avec votre encadrement direct, ce moment permet de vous expliquer vos missions et les conditions d'exercice de votre métier. Votre encadrement, vos collègues et toute la Direction des Ressources Humaines sont présents pour vous accompagner dans votre prise de fonction !

... ET S'INFORMER !

Ce livret d'accueil a été conçu comme un outil simple et convivial pour vous aider à vous intégrer dans le quotidien de nos équipes. Vous y trouverez de nombreuses informations pratiques afin de vous guider durant vos premières semaines parmi nous et pour vous donner les informations essentielles. Utilisez le sommaire de ce guide pour échanger et approfondir certains sujets !

CHARTRE D'ACCUEIL

Parce que bien accueillir est important pour nous et parce qu'une intégration réussie est un gage de fidélité et de travail bien fait, une charte d'accueil a été rédigée. [Consultez-la](#) !

PARCOURS DU NOUVEL ARRIVANT

Arriver sur un nouveau poste suppose parfois de nouvelles connaissances à acquérir : nouveau logiciel métier, nouveau fonctionnement de l'établissement, nouveau secteur d'activité...

Un temps d'appropriation sur les nouveaux outils et techniques spécifiques peut s'avérer utile...

La cellule Formation Continue vous accompagne pour votre prise de fonction et tout au long de votre carrière. Des formations sont dispensées en interne sur les outils et logiciels utilisés, sur la psychiatrie, sur la gestion de la violence..., **consultez la cellule formation continue les mardis et jeudis (poste 2100 9725) et sollicitez votre encadrement !**

Vous bénéficierez également d'un accompagnement institutionnel lors d'une journée dédiée en présence des Directeurs de l'établissement. Les services de la Direction des Ressources Humaines se tiennent à votre disposition en ce qui concerne votre contrat et la gestion de votre carrière et vous accompagne de votre recrutement à l'obtention du concours sur titre et cela jusqu'à votre retraite.



Au quotidien (Vie au travail)

QUI EST VOTRE RÉFÉRENT AU SERVICE RH ?

La Direction des Ressources Humaines se situe au Bâtiment A sur le site de Saint-André au 3^e étage.
Pour contacter le secrétariat de la DRH : 03 20 63 76 26
À l'EPSM de l'agglomération lilloise, la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales est organisée en bureaux gestionnaires en charge du suivi d'un « portefeuille agent » en fonction de la première lettre de votre nom (ou nom de jeune fille pour les professionnelles).

Spécialité Carrière/Paie

Un seul interlocuteur pour toute votre carrière.
A à COQ : poste 2100 9711
COR à DUQ : poste 2100 9712
DUR à LED : poste 2100 9713
LEF à POL : poste 2100 9714
POP à Z : poste 2100 9715

Spécialité Absentéisme

Votre gestionnaire absentéisme assure le suivi de vos absences pour maladie.
A à DJ : poste 2100 9721
DO à ME 2100 97 22
MH à Z : 2100 9723

Référente CGOS : Comité de Gestion des Œuvres Sociales

Tout personnel non médical > 3 mois de présence peut constituer un dossier sur le site du CGOS. Renseignements les mardis et jeudis après-midi de 13h30 à 16h30 au 3^e étage du bâtiment A ou au 03 28 38 51 52 (ou 2100 9720).

Spécialité Formation continue

La cellule Formation Continue est ouverte au public les mardis et jeudis toute la journée au 2100 9725
Référént Pôle lillois : 2100 9726
Référént Pôle roubaisien : 2100 9727



Vous retrouverez
l'organigramme
de la DRH sur Ennov



QUELS SONT VOS HORAIRES DE TRAVAIL ?

Vos horaires de travail sont définis avec votre encadrement. Votre planning est disponible sur votre profil agent Chronos. Cette application métier vous permettra également de poser vos congés pour validation etc. Vous retrouverez toutes les informations dans le guide de gestion du temps de travail : droits aux congés, accidents de travail, etc. Ayez le bon réflexe ! Tous les souhaits de congés sont à planifier sur l'année - de manière prévisionnelle - au plus tard le 31 mars de l'année en cours.

COMMENT ACCÉDER À VOTRE SERVICE ?

Selon votre service, une clef ou un badge, avec codes d'accès, vous sera remis. Ils sont sous votre responsabilité.

VOUS DÉPLACER ?

Retrouvez le [plan du site de Saint-André](http://www.epsm-al.fr) sur www.epsm-al.fr rubrique « nous contacter ». N'hésitez pas à utiliser le site internet pour orienter les personnes que vous accueillez. Pour vos déplacements professionnels, avec autorisation, vous pouvez solliciter un véhicule de service sous réserve de posséder un permis de conduire en cours de validité, poste 2100 7693. Vous êtes affecté(e) à une unité fonctionnelle (UF) et rattaché(e) à un site géographique. Tout déplacement à l'extérieur de ce site est conditionné par une autorisation administrative appelée « ordre de mission ». Si vous utilisez votre véhicule personnel pour les trajets professionnels, vous devez transmettre votre attestation d'assurance à la DRH.

TENUE PROFESSIONNELLE

Vous êtes responsable des vêtements de travail fournis par l'établissement et entretenus par le personnel de la blanchisserie. Ils sont personnalisés. Vous devez impérativement les porter sur le lieu de travail. N'oubliez pas de vider vos poches lors du dépôt en blanchisserie. Attention aux instruments susceptibles de détériorer ou de blesser (ciseaux, aiguilles...). Un badge vous sera attribué si vos fonctions n'exigent pas le port d'une tenue spécifique.

SÉCURITÉ

Contact Service Sécurité Incendie : 06 08 04 72 53 (8413 en intra). Les services de secours interviennent sur l'ensemble de nos sites. Conformément aux obligations réglementaires, vous êtes tenu-e de participer aux formations de sécurité incendie. Les Consignes Générales affichées et votre responsable de service, vous informeront précisément, des règles à appliquer en cas de feu ou accident.
Rappel des numéros d'urgences :
18, en cas de feu (liaison avec le Standard sur Saint-André ou Bonnafé et avec les sapeurs-pompiers en extra).
15, pour joindre le SAMU directement, sans oublier de prévenir les Accueils ou Standards de son arrivée pour les guidages.

AMÉLIORATION CONTINUE !

Dans notre établissement, nous considérons que l'erreur est apprenante, aussi, à chaque événement indésirable, nous vous incitons à réaliser une FEI sur Ennov. L'objectif de cette déclaration sera de mettre en place des actions pour éviter que l'évènement se reproduise !

DÉJEUNER ?

Notre établissement dispose d'un restaurant du personnel sur son site administratif. Les repas sont à régler au moyen de tickets que vous pouvez vous procurer à la régie (ouverte les mardis et jeudis de 13h30 à 15h sur le site de Lommelet). Les agents travaillant sur Roubaix ont la possibilité de se restaurer au centre hospitalier de Roubaix, sur le site de la Fraternité. Les agents travaillant au CPAA à Lille ont la possibilité de se restaurer à l'hôpital Saint-Vincent de Paul. Les services sont également équipés d'une salle de pause.

AFFICHAGE

Les notes de service et notes d'information sont diffusées par messagerie à l'ensemble du personnel. Elles sont ensuite affichées aux emplacements prévus à cet effet et archivées sur le Ennov.



Les outils (Où trouver l'info)

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet de notre établissement est une mine d'informations, que vous aurez tout le loisir de consulter, mais également de partager ! Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de l'établissement, et vous recevrez régulièrement des informations sur votre boîte mail ou encore au travers de la revue trimestrielle. Vous retrouverez également notre établissement sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [LinkedIn](#), Instagram : rejoignez nos communautés pour vous informer et interagir avec vos collègues ! www.epsm-al.fr

PAGE D'ACCUEIL INTRANET

La page d'accueil intranet s'ouvre dès que vous essayez d'ouvrir un nouvel onglet sur votre moteur de recherche. Vous y trouverez tous les liens utiles : Chronos pour programmer vos congés, Ennov pour retrouver un document, annuaire, lien centre de documentation et artothèque, dernières newsletters...

NEWSLETTER INTERNE

Afin de vous tenir informé des actualités de l'établissement et des événements à venir, une newsletter interne vous est envoyée régulièrement sur votre messagerie Outlook.

SIGLES ET ACRONYMES

La psychiatrie, une langue ! Pour cela, un guide des sigles vous sera bien utile...

INFORMATIQUE

L'établissement s'efforce de mettre à votre disposition un accès à un ordinateur ce qui sous-entend le respect des règles de fonctionnement. Pour garantir une utilisation adéquate de ces moyens techniques, une charte doit être respectée. Sa signature vous engage. Les professionnels nouvellement arrivés, pourvus d'un numéro de matricule, peuvent demander leurs codes d'accès à l'outil informatique. La demande doit émaner du cadre par le biais d'un courriel adressé au service informatique. Vous pourrez personnaliser votre mot de passe lors de votre première connexion. Une assistance téléphonique est assurée : au poste 2100 7633



Une assistance téléphonique
est assurée au
2100 7633

LES APPLIS MÉTIERS

En fonction de votre métier et de vos droits, vous aurez accès à certaines applications informatiques.

M365

Outils collaboratifs (visioconférence via Teams, travail en mode projet, ...)

OUTLOOK

C'est votre messagerie, mais aussi l'outil de gestion de vos contacts et de votre agenda.

CROSSWAY

Cette appli donne l'accès aux dossiers patients.

PAGE D'ACCUEIL INTRANET

Accès aux informations de l'EPSM ou en lien (Ennov, Chronos, annuaire, applications de tickets, centre de documentation, newsletters internes, ...)

ENNOV

Cette appli vous donne accès aux protocoles, vous permet de réaliser des Fiches d'Événements Indésirables. Vous pouvez également y retrouver tout ce qui concerne les prises en charge patient pour les consultations externes (PEC ambulance, ...)

BANQUE DE DONNÉES MÉDICAMENT BCB

Accès à une banque de données de médicaments.

CHRONOS

Votre outil de gestion du temps de travail !

DATAMEAL

L'appli qui vous permet de gérer les régimes des patients.

TICKETS SERVICES SUPPORT

Pour les demandes de prestations auprès des services informatique, DPHL-DPTS, reprographie - signalétique.

Centre de documentation

Notre établissement dispose d'un centre de documentation avec une équipe qui vous aide à trouver l'information dont vous avez besoin, quel qu'en soit sa forme (article, ouvrage, loi et règlement, site internet, vidéo, cd-rom, etc.), qu'elle soit disponible sur place ou auprès de l'un des centres partenaires du réseau documentaire spécialisé « Ascodocpsy ». Des prêts d'ouvrages sont possibles. Le fonds documentaire mais également une Artothèque sont accessibles via le portail intranet ; les réservations peuvent se faire en ligne. T : 03 20 63 76 00 - Poste 2100 7212 - F : 03 20 63 76 89 Bâtiment G. Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30. Sur demande, des horaires spécifiques peuvent être aménagés.

RGPD

Le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) renforce les droits des individus concernant la protection de leurs données personnelles. Dans le cadre de son activité, l'établissement est amené à collecter et à traiter certaines de vos données personnelles. Vous pouvez à tout moment

demander l'accès aux données vous concernant, retirer votre consentement ou demander l'effacement de vos données. Vous disposez également d'un droit d'opposition sous réserve de motif légitime, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL (www.cnil.fr).

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ CONTACTER LE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES :
PROTECTION.DONNEES@GHTPSY-NPDC.FR**



Les valeurs

Soigner dans le secteur public

SERVICE PUBLIC HOSPITALIER

Le service public hospitalier vise à « garantir à chaque citoyen dans des conditions d'égalité, quels que soient son niveau de revenu et son lieu d'habitation, l'accès à l'ensemble des biens et des services jugés fondamentaux ». Les obligations des établissements et des professionnels participant au service public hospitalier sont :

- Un accueil adapté, notamment lorsque la personne est en situation de handicap ou de précarité sociale, et un délai de prise en charge correct.
- La permanence de l'accueil et de la prise en charge, notamment dans le cadre de la permanence des soins
- L'égal accès à des activités de prévention et des soins de qualité
- L'absence de facturation de dépassements d'honoraire
- La permanence des soins médicaux
Nous vous invitons à consulter régulièrement le [Site du Ministère de la Santé](#) et celui de l'[Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France](#).



FPH

La fonction publique hospitalière regroupe l'ensemble des personnels des hôpitaux publics, maisons de retraite publiques et de tous les établissements publics sanitaires et sociaux. Les règles applicables sont fondées sur un statut général commun fixant les droits et obligations des fonctionnaires et sur un ensemble de règles propres à chaque fonction publique. Les statuts de la FPH sont définis par la loi n°86-33 du 9 janvier 1986. Les dispositions relatives à la FPH ne s'appliquent pas au personnel médical (médecins, biologistes, pharmaciens et orthodontistes).

Les professionnels exerçant dans un établissement public de santé, peuvent être contractuels ou titulaires. Nous vous invitons à consulter [le Portail de la Fonction Publique](#), et en particulier les informations concernant [la Fonction Publique Hospitalière](#) sur lequel vous trouverez les chiffres clés, le répertoire des métiers, une FAQ...



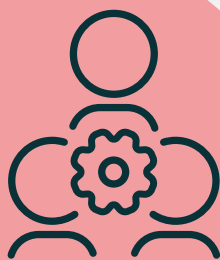
ÉTHIQUE

La psychiatrie est une discipline exigeante dans le domaine de l'éthique, du fait que les pratiques de nos établissements de santé concernent le psychisme humain d'une part, et d'autre part le psychisme humain lorsqu'il est troublé. Aussi, est-il important, et cela pour toutes les pratiques professionnelles, d'apprécier le degré de vulnérabilité des usagers et, dans le même temps, de considérer et garantir leur dignité.

C'est pourquoi un espace éthique en santé mentale a été créé au sein du GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais, afin que les professionnels y évoquent des problématiques éthiques transversales comme par exemple : « Enjeux éthiques traversés lors de la crise sanitaire COVID-19 » « Peut-on inscrire dans le règlement intérieur l'interdiction des relations sexuelles entre patients ? », « Quelles sont les incidences de la contention dans les relations soignants-soignés ? », « Les patients peuvent-ils utiliser leur portable lors d'une hospitalisation ? ». Cet espace éthique réunit plus de 20 membres dont des représentants des usagers, des juristes et des soignants ; il est accompagné par Philippe Sanchez, Docteur en pharmacie du cabinet Socrates de Lille.

DROITS ET OBLIGATIONS

En tant qu'agent public, fonctionnaire et ou agent contractuel dans le Service public, [vous avez des droits et des obligations.](#)



Organisation

LA GOUVERNANCE DES EPSM

La Loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » du 21 juillet 2009 a posé les bases d'une modernisation du fonctionnement des établissements publics de santé. Ils sont désormais dotés d'un Conseil de surveillance qui détermine les orientations stratégiques et exerce une fonction de contrôle, ainsi que d'un Directoire chargé d'adopter le projet médical et de préparer le projet d'établissement. Le Directeur de l'hôpital, Président du Directoire, assiste d'une équipe de direction, gère la conduite de l'établissement et la mise en œuvre des projets. En 2012, la mise en place des groupements hospitaliers de territoires (GHT) vient compléter la loi HPST afin de moderniser notre système de santé et de garantir l'accès aux soins de tous.

La direction générale conduit la politique générale de l'établissement, ordonne l'état de prévision des recettes et des dépenses, nomme les personnels non médicaux, définit l'organisation de l'établissement en pôles d'activité en se conformant au projet médical d'établissement et nomme les chefs de pôle.

Le Conseil de Surveillance se prononce sur la stratégie et exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement.

Le Directoire appuie et conseille le directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement. Il s'agit d'un lieu d'échange de points de vue gestionnaires, médicaux et soignants investis du pilotage de l'établissement.

De nombreuses commissions et sous-commissions, contribuent à l'organisation générale de l'établissement :

Comité
Technique
d'Établissement
CTE

Comité d'Hygiène,
de Sécurité
et des Conditions
de Travail
CHSCT

Commission
Médicale
d'Établissement
CME

Commission des
Soins Infirmiers,
de Rééducation et
Médico-Techniques
CSIRMT

Évaluation
des Pratiques
Professionnelles
EPP

Commission
des Usagers
CDU

Commission
des postes
médicaux
CPM

Comité
de Liaison
Alimentation
Nutrition
CLAN

Comité
de Lutte contre
La Douleur
CLUD

Commission des
Médicaments
et des Dispositifs
Médicaux Stériles
COMEDIMS

VOTRE EPSM AU SEIN DU GHT PSY

Vous êtes intégré dans un établissement public de santé mentale regroupant différentes structures : www.epsm-al.fr/epsm
Cet établissement fait partie du [GHT de Psychiatrie du Nord Pas-de-Calais](#).

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement détermine et planifie les grands axes propres à chaque établissement sous forme d'objectifs et de programmes d'action, de mise en œuvre des objectifs nationaux. Il est composé du projet médical, du projet paramédical, du projet social, du projet de chaque direction etc.

ORGANIGRAMME DE DIRECTION

L'organigramme de la Direction Commune est disponible sur le site de l'EPSM ainsi qu'un organigramme des trios de pôle (chef de pôle, directeur référent, cadre supérieur de santé).

LE RAPPORT SOCIAL UNIQUE ET NOS MÉTIERS

Le rapport social unique est disponible sur ennov : il reprend annuellement les chiffres clefs, indicateurs et statistiques de l'établissement dans le domaine des ressources humaines. Au travers de la diversité de nos métiers, de multiples compétences sont mises en œuvre, au quotidien, au sein de l'hôpital public. Plus de 1500 professionnels travaillent à l'EPSM de l'agglomération lilloise, recouvrant ainsi l'ensemble des métiers de la fonction publique hospitalière en psychiatrie.

Organigramme

des Pôles soignants

Chefs de Pôle et Cadre supérieur de santé

59G 11	D ^r Maxime BUBROVSZKY	Arnaud DESCAMPS
59G 12	D ^r Stéphane POT	
59G 13	D ^r Eric DIERS	Romuald PARZYS
59G 14	D ^r Stéphane POT	
59G 15	D ^r Eric DIERS	David DEHONDT
59G 22	D ^r Geneviève WOLFCARIUS	Bertrand SCHMITT
59G 23	D ^r Philippe BARTOLETTI	Mailis Titi
59G 24	D ^r Frédéric WIZLA	Mailis Titi
59i 04	D ^r Patricia DO DANG	Samuel VENEL
59i 06	Marie DUYSCHAEVER- HENOCQUE	Samuel VENEL
59i 07	D ^r Véronique VOSGIEN	Samuel VENEL
PATIO	D ^r Consuelo PEREZ DE OBANOS	Rachid MOKHTAR
Addic- tologie	Véronique VOSGIEN	Véronique FLEJSZAR
Médoco-Social MAS	Mathieu BEUDAERT Responsable de la MAS	



Charte d'intégration des nouveaux arrivants :

Cette charte est destinée aux nouveaux arrivants et à l'encadrement.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1

Est considéré comme nouvel arrivant, tout professionnel :

- Intégrant ou réintégrant l'établissement.
- Intégrant par changement d'affectation, un nouveau service.

2

Le nouvel arrivant met en œuvre les éléments favorisant son intégration tant sur la collaboration pluridisciplinaire que sur le plan du développement de ses compétences spécifiques (cliniques, techniques etc.)

3

Tout agent arrivant dans l'établissement est attendu par son encadrement.

4

Il bénéficie d'un accueil de qualité et personnalisé.

5

Son encadrement organise un temps d'accueil dédié.

6

Il met à sa disposition les conditions nécessaires à l'exercice du métier.

7

Le nouvel arrivant est informé des moyens mis à disposition par l'établissement de s'informer sur ses droits et ses devoirs.

8

Il bénéficie d'un accompagnement institutionnel et d'un parcours de formation favorisant son intégration professionnelle et son adaptation à l'emploi dans lequel il s'engage.

9

L'accompagnement est organisé et coordonné :

- Tout au long de son parcours du recrutement jusqu'à l'obtention du concours sur titre.
- En fonction du service et des besoins personnels de l'agent en mutation.

10

Le nouvel arrivant bénéficie d'une évaluation régulière de ses compétences, réalisée au cours d'entretiens d'échange avec son encadrement.

11

Sa perception de son intégration est recherchée dans une démarche pro active.

Sigles et acronymes

A	AAH ADAPEI ADELI AES AFEJI AFT AHNAC ALD AMP ANAP ANFH APAJH APEI APM ARS AS ASE ASH ASV ATEM	Allocation Adulte Handicapé Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales Numéro d'identification des professionnels Accident d'exposition au sang Association des Flandres pour l'Education, la formation des Jeunes et l'insertion sociale et professionnelle Accueil Familial Thérapeutique Association Hospitalière Nord-Artois Clinique Affection de Longue Durée Aide Médico-Psychologique Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux Association Nationale pour la Formation du personnel Hospitalier Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés Associations de Parents et amis de l'Enfance Inadaptée Agence de Presse Médicale Agence Régionale de Santé Aide-Soignant Assistant Socio-Educatif ou Aide Sociale à l'Enfance Agent de Service Hospitalier Ateliers Santé Ville Appartement Thérapeutique Extra Muros
B	BAO BIO BO	Bureau d'Accueil et d'Orientation Bureau d'Information et d'Orientation Bulletin Officiel
C	CA CAC CADA CAMSP CAP CAPD CAPL CARDO CARSAT CATTP CCAP CCAS CCFI CCFL CCFH CCOMS CDAPH CDSP CDU CEFL CET CFA CFDT CFP CGOS CGT CH CHA CHD CHRS CHS CHSCT CHU CIAC CLAN CLD CLIN CLM CLSM CLUD CMAO CME CMMF CMMR CMP CMPP CMU CNIL CNRACL CNR-MJ CN2R COM	Congés Annuels Centre d'Accueil et de Crise Commission d'Accès aux Documents Administratifs Centre d'Action Médico-Social Précoce Centre d'Accueil Permanent Commissions Administratives Paritaires Départementales Commissions Administratives Paritaires Locales Centre d'Accueil de Régulation et d'Orientation Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Cahier des Clauses Administratives Particulières Centre Communal d'Action Sociale Communauté de Communes Flandre Intérieure Communauté de Communes Flandre Lys Communauté de Communes des Hauts de Flandre Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées Commission Départementale des Soins Psychiatriques Commission des Usagers Centre d'Entretiens Familiaux du Littoral Compte Epargne Temps Congé de Fin d'Activité Confédération Française Démocratique du Travail Congé de Formation Professionnelle Comité de Gestion des Œuvres Sociales Confédération Générale du Travail Centre Hospitalier Centre Hospitalier d'Armentières Centre Hospitalier de Dunkerque Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Centre Hospitalier Spécialisé (dénomination de 1972 à 1991) Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Centre Hospitalier Universitaire Centre Intersectoriel d'Accueil et de Crise Comité de Liaison Alimentation Nutrition Congé de Longue Durée Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales Congé de Longue Maladie Conseil Local de Santé Mentale Comité de Lutte contre la Douleur Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (le 115) Commission Médicale d'Établissement Centre Médical des Monts de Flandre Centre de la Mémoire de Ressources et de Recherches Centre Médico-Psychologique Centre Médico-Psycho-Pédagogique Couverture Maladie Universelle Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales Centre National de Référence pour les Malades Alzheimer Jeunes Centre National de Ressources et de Résilience Contrat d'Objectifs et de Moyens

COSTRAT CPA CPAM CPOM CPT CRA CRDS CREAI CREHPSY CRISAYS CRSA CRUQPC CS CSAPA CSG CSIRMT CSM CSP CSS CTE CTS CUD CPF	Comité Stratégique Cessation Progressive d'Activité Caisse Primaire d'Assurance Maladie Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens Communauté Psychiatrique de Territoire Centre Ressources Autisme Contribution au Remboursement de la Dette Sociale Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité Centre de Ressources Handicap Psychique Centre de ressources interdisciplinaire pour le suivi des auteurs de violence sexuelle Commission régionale de la santé et de l'autonomie Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge Conseil de Surveillance ou Cadre de santé Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Contribution Sociale Généralisée Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique Centre de Santé Mentale Code de la Santé Publique Cadre Supérieur de Santé Comité Technique d'Établissement Conseil Territorial de Santé Communauté Urbaine de Dunkerque Compte Personnel Formation
---	---

D	DAF DAMRHS DCC DD DDCS DDS DFA DG DGOS DIAD DIF DIRM DISPAU DM DPHL DQGDOR DRAC DRU DS DSI DSMS DSP DPTS	Direction des Affaires Financières Direction des Affaires Médicales, des Ressources Humaines et des Relations Sociales Direction de la Communication et de la Culture Développement Durable Direction Départementale de la Cohésion Sociale Direction des Soins Direction de la Fonction Achats Direction Générale Direction Générale de l'Offre de Soins Dispositif d'Intervention A Domicile Direction des Instituts de Formation Département d'Information et de Recherche Médicale Équipe Mobile de Soins Post-Aigus Dispositifs Médicaux Direction des Prestations Hôtelières et Logistiques Direction de la Qualité et Gestion des Risques Direction Régionale des Affaires Culturelles Direction des Relations avec les Usagers Direction des Soins Direction du Système d'Information Direction des Structures Médico-Sociales Dispositif de Soins Partagés Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité
----------	---	--

E	EDAP EHPAD EIM EHLA EMGP EMIP EMP EMPA EMPSA7 EMPP EMPP7 EMPPAS EMPSID EMR7 EMRIC EMSAP EMSIAD EN EPCI EPDSAE EPS EPSM ERE ESAT ESL ESMS ESPIC ESSMS ETP	Équipe Diagnostic Autisme de Proximité Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendants Effets Indésirables des Médicaments Équipe Mobile d'Alcoologie Équipe Mobile de Gériatrie-Psychiatrie Équipe Mobile Intervention Psychiatrique Équipe Mobile de Psychiatrie Équipe Mobile Prioritaire pour Adolescents 0/16 ans Équipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé Équipe Mobile Psychiatrie Précarité Équipe Mobile de Psychiatrie Périnatale Équipe Mobile Psychiatrique de Prévention et d'Accès aux Soins Équipe Mobile Psychiatrique de Soins Intensifs à Domicile Équipe Mobile de Réhabilitation Équipe Mobile de Réhabilitation et d'Insertion dans la Cité Équipe Mobile de Soins Ambulatoires Personnalisés Équipe Mobile de Soins Intensifs A Domicile Éducation Nationale Établissement Public de Coopération Intercommunale Établissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Éducation Établissement Public de Santé Établissement Public de Santé Mentale Espace de Réflexion Ethique Établissement et Service d'Aide par le Travail (ex Centre d'aide par le travail CAT) Espace Santé du Littoral Établissement et Service Médico-Sociaux Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif Établissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux Équivalent Temps Plein ou Éducation Thérapeutique du Patient
----------	---	---

a-z

Sigles et acronymes

A **AAH** Allocation Adulte Handicapé
ADAPEI Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales
ADELI Numéro d'identification des professionnels
AES Accident d'exposition au sang
AFEJI Association des Flandres pour l'Education, la formation des Jeunes et l'insertion sociale et professionnelle
AFT Accueil Familial Thérapeutique
AHNAC Association Hospitalière Nord-Artois Clinique
ALD Affection de Longue Durée
AMP Aide Médico-Psychologique
ANAP Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux
ANFH Association Nationale pour la Formation du personnel Hospitalier
APAJH Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
APEI Associations de Parents et amis de l'Enfance Inadaptée
APM Agence de Presse Médicale
ARS Agence Régionale de Santé
AS Aide-Soignant
ASE Assistant Socio-Educatif ou Aide Sociale à l'Enfance
ASH Agent de Service Hospitalier
ASV Ateliers Santé Ville
ATEM Appartement Thérapeutique Extra Muros

B **BAO** Bureau d'Accueil et d'Orientation
BIO Bureau d'Information et d'Orientation
BO Bulletin Officiel

C **CA** Congés Annuels
CAC Centre d'Accueil et de Crise
CADA Commission d'Accès aux Documents Administratifs
CAMSP Centre d'Action Médico-Social Précoce
CAP Centre d'Accueil Permanent
CAPD Commissions Administratives Paritaires Départementales
CAPL Commissions Administratives Paritaires Locales
CARDO Centre d'Accueil de Régulation et d'Orientation
CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CATTP Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CCAP Cahier des Clauses Administratives Particulières
CCAS Centre Communal d'Action Sociale
CCFI Communauté de Communes Flandre Intérieure
CCFL Communauté de Communes Flandre Lys
CCHF Communauté de Communes des Hauts de Flandre
CCOMS Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale
CDAPH Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CDSP Commission Départementale des Soins Psychiatriques
CDU Commission des Usagers
CEFL Centre d'Entretiens Familiaux du Littoral
CET Compte Epargne Temps
CFA Congé de Fin d'Activité
CFDT Confédération Française Démocratique du Travail
CFP Congé de Formation Professionnelle
CGOS Comité de Gestion des Œuvres Sociales
CGT Confédération Générale du Travail
CH Centre Hospitalier
CHA Centre Hospitalier d'Armentières
CHD Centre Hospitalier de Dunkerque
CHRS Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHS Centre Hospitalier Spécialisé (dénomination de 1972 à 1991)
CHSCT Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU Centre Hospitalier Universitaire
CIAC Centre Intersectoriel d'Accueil et de Crise
CLAN Comité de Liaison Alimentation Nutrition
CLD Congé de Longue Durée
CLIN Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLM Congé de Longue Maladie
CLSM Conseil Local de Santé Mentale
CLUD Comité de Lutte contre la Douleur
CMAO Coordination Mobile d'Accueil et d'Orientation (le 115)
CME Commission Médicale d'Etablissement
CMMF Centre Médical des Monts de Flandre
CMMR Centre de la Mémoire de Ressources et de Recherches
CMP Centre Médico-Psychologique
CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique
CMU Couverture Maladie Universelle
CNIL Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CNRACL Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales
CNR-MAJ Centre National de Référence pour les Malades Alzheimer Jeunes
CN2R Centre National de Ressources et de Résilience
COM Contrat d'Objectifs et de Moyens

COSTRAT Comité Stratégique
CPA Cessation Progressive d'Activité
CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens
CPT Communauté Psychiatrique de Territoire
CRA Centre Ressources Autisme
CRDS Contribution au Remboursement de la Dette Sociale
CREAI Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
CREHPSY Centre de Ressources Handicap PSYchique
CRISAYS Centre de ressources interdisciplinaire pour le suivi des auteurs de violence sexuelle
CRSA Commission régionale de la santé et de l'autonomie
CRUQPC Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge
CS Conseil de Surveillance ou Cadre de santé
CSAPA Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSG Contribution Sociale Généralisée
CSIRMT Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique
CSM Centre de Santé Mentale
CSP Code de la Santé Publique
CSS Cadre Supérieur de Santé
CTE Comité Technique d'Etablissement
CTS Conseil Territorial de Santé
CUD Communauté Urbaine de Dunkerque
CPF Compte Personnel Formation

D **DAF** Direction des Affaires Financières
DAMRHRS Direction des Affaires Médicales, des Ressources Humaines et des Relations Sociales
DCC Direction de la Communication et de la Culture
DD Développement Durable
DDCS Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DDS Direction des Soins
DFA Direction de la Fonction Achats
DG Direction Générale
DGOS Direction Générale de l'Offre de Soins
DIAD Dispositif d'Intervention A Domicile
DIF Direction des Instituts de Formation
DIRM Département d'Information et de Recherche Médicale
DISPAU Equipe Mobile de Soins Post-Aigus
DM Dispositifs Médicaux
DPHL Direction des Prestations Hôtelières et Logistiques
DQGDR Direction de la Qualité et Gestion des Risques
DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles
DRU Direction des Relations avec les Usagers
DS Direction des Soins
DSI Direction du Système d'Information
DSMS Direction des Structures Médico-Sociales
DSP Dispositif de Soins Partagés
DPTS Direction du Patrimoine, des Travaux et de la Sécurité

E **EDAP** Equipe Diagnostic Autisme de Proximité
EHPAD Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes
EIM Effets Indésirables des Médicaments
EHLA Equipe Mobile d'Alcoologie
EMGP Equipe Mobile de Géro-onto-Psychiatrie
EMIP Equipe Mobile Intervention Psychiatrique
EMP Equipe Mobile de Psychiatrie
EMPA Equipe Mobile Prioritaire pour Adolescents 0/16 ans
EMPSA7 Equipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé
EMPP Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
EMPP7 Equipe Mobile de Psychiatrie Périnatale
EMPPAS Equipe Mobile Psychiatrique de Prévention et d'Accès aux Soins
EMPSID Equipe Mobile Psychiatrique de Soins Intensifs à Domicile
EMR7 Equipe Mobile de Réhabilitation
EMRIC Equipe Mobile de Réhabilitation et d'Insertion dans la Cité
EMSAP Equipe Mobile de Soins Ambulatoires Personnalisés
EMSIAD Equipe Mobile de Soins Intensifs A Domicile
EN Education Nationale
EPCI Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPDSAE Etablissement Public Départemental de Soins, d'Adaptation et d'Education
EPS Etablissement Public de Santé
EPSM Etablissement Public de Santé Mentale
ERE Espace de Réflexion Ethique
ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ex Centre d'aide par le travail CAT)
ESL Espace Santé du Littoral
ESMS Etablissement et Service Médico-Sociaux
ESPIC Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif
ESSMS Etablissement et Services Sociaux et Médico-Sociaux
ETP Equivalent Temps Plein ou Education Thérapeutique du Patient

F	F2RSM PSY	Fédération Régionale de Recherche en psychiatrie et Santé Mentale Hauts-de-France
	FAM	Foyer d'accueil Médicalisé
	FAS	Fédération des Acteurs de la Solidarité (ex FNARS)
	FC	Formation Continue
	FEI	Fiche d'Evènement Indésirable
	FHF	Fédération Hospitalière de France
	FIR	Fonds d'Intervention Régional
	FIR (temps)	Formation - Information - Recherche des psychologues
	FMESPP	Fonds pour la Modernisation des Etablissements de Santé Publics et Privés
	FNAPSY	Fédération Nationale des Patients en Psychiatrie
	FO	Force Ouvrière
	FPE	Fonction Publique de l'Etat
	FPH	Fonction Publique Hospitalière
	FPT	Fonction Publique Territoriale
	FV	Foyer de Vie
G	GCS	Groupe de Coopération Sanitaire
	GCSMS	Groupe de Coopération Sociale ou Médico-Sociale
	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
	GF	Groupe Focal
	GHT	Groupe Hospitalier de Territoire
H	HAD	Hospitalisation A Domicile
	HAS	Haute Autorité de Santé
	HDF	Hauts de France
	HDJ/HJ	Hôpital de Jour
	HDS	Hôpital de Semaine
	HP	Hôpital Psychiatrique (dénomination de 1937 à 1972)
	HP	Hors Période
I	IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
	IFAS	Institut de Formation des Aides Soignants
	IFCS	Institut de Formation des Cadres de Santé
	IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
	IME	Institut Médico-Educatif
	IRCANTEC	Institution de Retraite Complémentaire des Agents non Titulaires de l'Etat et des Collectivités publiques
	ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
	JO	Journal Officiel
M	MAIA	Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	MCO	Médecine Chirurgie Obstétrique
	MDA	Maison Des Adolescents
	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées (ex - COTOREP, Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel)
	MDS	Maison Départementale des Solidarités
	MEL	Métropole Européenne de Lille
	MGAS	Mutuelle Générale des Affaires Sociales
	MNH	Mutuelle Nationale des Hospitaliers
	MNT	Mutuelle Nationale Territoriale
N	NBI	Nouvelle Bonification Indiciaire
	NOEMI	Equipe Mobile de Réhabilitation
	NPDC	Nord - Pas-de-Calais
O	OMS	Organisation Mondiale de la Santé
	ONDAM	Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie
	OPQ	Ouvrier Professionnel Qualifié
	OPS	Ouvrier Professionnel Spécialisé
P	PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
	PCO	Plateforme de Coordination et d'Orientation
	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
	PECH	Prime d'Engagement dans la Carrière Hospitalière
	PH	Praticien Hospitalier
	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
	PMP	Projet Médical Partagé
	PMSI	Programme de Médicalisation des Systèmes d'Information
	PPCR	Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations
	PPH	Préparateur en Pharmacie Hospitalière
	PPH	Pastorale des Personnes Handicapées
	PRAPS	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
	PRS	Projet Régional de Santé
	PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
Q	QVT	Qualité de Vie au Travail
	R	
R	RAFT	Retraite additionnelle de la fonction publique
	RAPT	Réponse Accompagnée Pour Tous
	RBM	Résidence Berthe Morisot
	RH	Repos Hebdomadaire
	RIMP	Recueil d'Information Médicalisé en Psychiatrie
	RPPS	Répertoire Partagé des Professionnels de Santé
	RPS	Risque Psycho Social
	RPSM	Réseau Précarité Santé Mentale
	RRL	Résidence Reuze Lied
	S	
S	SAAS	Structure Alternative d'Accueil Spécialisée
	SAD	Service d'Aide à Domicile
	SAE	Statistique Annuelle des Etablissements de santé
	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
	SAMU	Service d'Aide Médicale d'Urgence
	SAS	Service d'Action Sociale
	SAU	Service d'Accueil des Urgences
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SCEN	Service Central d'Entretien et de Nettoyage
	SDF	Sans Domicile Fixe
	SDRE	Soins sur Décision du Représentant de l'Etat (ex HO Hospitalisation d'Office)
	SDRE 398	Soins Psychiatriques des Personnes Détenues (ex HO D398)
	SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
	SIH	Syndicat interhospitalier
	SL	Soins libres (ex HL Hospitalisation libre)
	SMH	Société Mutualiste Hospitalière
	SMPP	Service Médico Psychologique de Proximité
	SMPR	Service Médico-Psychologique Régional
	SMUR	Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
	SPDT	Soins Psychiatriques sur Demande d'un Tiers (ex HDT Hospitalisation sur demande d'un tiers)
	SPDTU	Soins Psychiatriques sur Demande d'un Tiers en Urgence
	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
	SPPI	Soins Psychiatrique Pénitentiaire
	SROS	Schéma Régional d'Organisation Sanitaire
	SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
	SUD	Solidaires Unitaires Démocratiques
	T	
	T2A	Tarification A l'Activité
	TA	Tribunal Administratif
	TED	Troubles Envahissants du Développement
	TSH	Technicien Supérieur Hospitalier
	TS	Tentative de Suicide
	U	
	UAO	Unité d'Accueil et d'Orientation
	UAS	Unité d'Accompagnement et de Soutien
	UCC	Unité Cognitive-Comportementale
	UCSA	Unité de Consultations de Soins Ambulatoires
	UETA	Unité d'Evaluation des Troubles de l'Apprentissage
	UF	Unité Fonctionnelle
	UGEAM	Union pour la Gestion des Etablissements des Caisses d'Assurance Maladie
	UHSA	Unité Hospitalière Spécialement Aménagée
	UMD	Unité pour Malade Difficile
	UNAFAM	Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques
	UNAPEI	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (ex. Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés)
	UNSA	Union Nationale des Syndicats Autonomes
	UPG	Unité de Psychiatrie Générale
	URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux
	URPS-ML	Union Régionale des Professions de Santé-Médecins Libéraux
	USIV	Unité de Soins Intégrée dans la Ville
V	VAD	Visite A Domicile
	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience